



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 30 décembre 2020

N° 526

### **Les soldes d'hiver 2021 débuteront le 20 janvier**

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, **Sébastien Lecornu**, ministre des Outre-mer et **Alain Griset**, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises, annoncent que les soldes dans les départements de Meurthe-et-Moselle, de Moselle, de Meuse, des Vosges, et de la Guadeloupe en Outre-mer, débuteront le 20 janvier 2021, comme dans le reste du territoire hexagonal, à l'exception de La Réunion où les soldes commenceront début février. Cette décision fait suite à une concertation avec les acteurs locaux.

Concernant la date de démarrage des soldes pour les départements lorrains, cette décision a également été prise à la suite d'un entretien entre Alain Griset et Lex Delles, ministre des classes moyennes, ministre du tourisme, du Luxembourg.

Lors de cet échange, les deux ministres ont souhaité qu'une réflexion à l'échelle européenne soit initiée sur les dates de soldes afin de limiter les distorsions de situations entre les territoires frontaliers.

#### **Contacts presse**

##### **Cabinet de Bruno Le Maire**

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

##### **Cabinet de Sébastien Lecornu**

mompresse@outre-mer.gouv.fr

##### **Cabinet d'Alain Griset**

presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr